

Conférence du groupe des organisations de la société civile du Comité économique et social européen, Saint-Jacques-de-Compostelle, le 26 septembre 2023

Souveraineté alimentaire européenne : le rôle de l'agriculture, de la pêche et des consommateurs

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



CONFÉRENCE

Souveraineté alimentaire européenne: le rôle de l'agriculture, de la pêche et des consommateurs

26/09/2023 | 9h30 - 16h30 

Ciudad de la Cultura de Galicia,
Saint-Jacques-de-Compostelle, Espagne



Comité économique
et social européen

Groupe des organisations de la société civile



XUNTA
DE GALICIA



FUNDACIÓN
CIDADE
DA CULTURA
DE GALICIA

Les nombreuses crises mondiales telles que l'urgence climatique, la pandémie de COVID-19, la spéculation alimentaire et les multiples répercussions de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine ont démontré la **nécessité d'assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe** tout en maintenant des **niveaux très élevés de sécurité alimentaire pour les consommateurs au niveau mondial**. L'agriculture, l'élevage et la pêche sont des secteurs clés pour la souveraineté alimentaire de l'UE et sont donc décisifs pour assurer son autonomie stratégique. Le 26 septembre, le groupe des organisations de la société civile s'est réuni à Saint-Jacques-de-Compostelle pour discuter avec des organisations de la société civile espagnoles et européennes représentant l'agriculture, l'élevage, la pêche et les consommateurs, ainsi qu'avec des autorités régionales et européennes, des défis auxquels est confrontée la production alimentaire au sein de l'UE. Lors des discussions sur la manière de préserver la souveraineté alimentaire, l'accent a été mis avec force sur la conception de systèmes de production alimentaire dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche qui soient à la hauteur des évolutions considérables nécessaires pour atteindre les nombreux objectifs en matière d'émissions convenus au niveau international. Des appels ont été lancés en faveur d'un soutien actif aux agriculteurs et aux pêcheurs par le développement de nouveaux systèmes scientifiques et financiers. Les participants de tous horizons ont souligné l'importance de tenir compte des points de vue des producteurs et des consommateurs dans l'élaboration d'une politique à long terme qui garantisse la souveraineté alimentaire de l'UE dans le contexte d'une production alimentaire équitable et durable pour tous. La conférence était organisée dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil de l'UE et en collaboration avec le gouvernement régional de Galice.

Des conditions équitables pour le secteur primaire afin de garantir la sécurité alimentaire

- Il est crucial de reconnaître le **rôle essentiel du secteur primaire** (agriculture, élevage et pêche) lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire des citoyens européens. Toutefois, il s'impose également de souligner qu'**avec les consommateurs**, il constitue le **maillon le plus faible et le moins protégé de la chaîne d'approvisionnement alimentaire**.
- Les producteurs n'ont souvent qu'un pouvoir de négociation limité concernant les coûts au cours des négociations avec les intermédiaires et les chaînes de supermarchés, qui réalisent la majorité des bénéfices. Il y a lieu d'introduire des **règles concernant le processus de négociation** pour contribuer à faire en sorte que ceux qui se trouvent en amont de la chaîne de production bénéficient d'une **rémunération équitable**.
- La chaîne d'approvisionnement alimentaire doit faire l'objet d'un examen plus approfondi débouchant sur la publication d'informations sur les coûts des différentes étapes de la production. Ces informations, qui viendront **renforcer la transparence et la sensibilisation aux coûts de production**, devraient être publiées en temps utile pour pouvoir constituer une référence précise au moment de fixer les prix. La transparence du coût des produits doit également être assurée par **un double étiquetage indiquant les prix d'origine et de destination**.

Comment offrir aux consommateurs des choix alimentaires durables et abordables

- La hausse des prix liée à l'inflation constitue le principal obstacle à la consommation d'aliments durables et sains, qui affecte également les aliments de base tels que la viande, le poisson, le lait et l'huile d'olive. Elle se traduit par des changements de comportement des consommateurs, qui réduisent leur consommation de produits frais et accroissent leur consommation d'aliments transformés de moindre qualité nutritionnelle. Il est nécessaire d'inverser cette tendance et de rendre aux consommateurs leur pouvoir de décision pour leur permettre de faire des choix éclairés et de sélectionner des produits européens.
- Une plus grande transparence en matière d'étiquetage, assurée en établissant des critères d'étiquetage des produits, peut aider les consommateurs à retrouver leur rôle de décideurs informés.
- Il convient d'améliorer la communication entre les producteurs et les consommateurs afin de lever l'obstacle que représente un étiquetage insuffisant. Une telle démarche contribuera également à résoudre le problème de la désinformation médiatique sur les conditions de production.

Garantir la souveraineté alimentaire en permettant à une nouvelle génération de prendre la relève dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche

- Pour protéger l'approvisionnement alimentaire des consommateurs européens, il est essentiel de préserver la tradition d'**agriculture familiale et professionnelle**. Les agriculteurs familiaux font partie intégrante des réseaux territoriaux et des cultures locales, créant des possibilités d'emploi dans l'agriculture et les zones rurales. De même, dans le **secteur de la pêche**, ce sont les **petits pêcheurs** et aquaculteurs qui approvisionnent les **communautés locales**. C'est pourquoi ils sont essentiels pour stimuler les économies locales, assurer la gestion du territoire et lutter contre l'abandon des terres et la pauvreté. L'action politique et la réglementation doivent aider les agriculteurs et pêcheurs familiaux à s'approprier des solutions technologiques et innovantes que seuls les grands producteurs ont généralement les moyens de s'offrir. Il convient également de souligner l'importance des **flottes de pêche en haute mer et à grande échelle** pour la souveraineté alimentaire de l'UE, qui contribuent à créer des emplois et des richesses non seulement dans les zones côtières d'Europe, mais aussi dans de nombreux pays tiers en développement.
- Le **renouvellement des générations** est l'un des problèmes les plus importants et les plus sérieux auxquels est confronté le secteur primaire, tant dans le domaine agricole que dans celui de la pêche. Pour maintenir la production alimentaire de l'UE à ses niveaux actuels et faire face au vieillissement des professionnels du secteur et à la diminution de leurs effectifs, il y a lieu de mettre en place des politiques qui puissent rendre ces secteurs attrayants pour les jeunes en leur apportant une aide et en promouvant la reconnaissance sociale de leur travail.
- Il convient d'accorder une attention toute particulière aux **femmes** actives dans le secteur primaire : au niveau national, les administrations publiques doivent élargir les services sociaux, tels que la garde d'enfants dans les villages ruraux, afin d'aider les femmes travaillant dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche à concilier leur vie professionnelle avec les obligations familiales et domestiques. Il est nécessaire que de plus en plus de **femmes occupent des postes de responsabilité et de représentation** dans les différents secteurs de l'agriculture et de la pêche et que l'**égalité salariale** entre les femmes et les hommes devienne réalité.

La durabilité dans toutes ses dimensions est essentielle pour assurer la souveraineté alimentaire de l'UE

- Pour assurer une production à long terme d'aliments sains et disponibles en quantités suffisantes, tout en dégageant des sources de revenus viables, il importe d'**utiliser les ressources naturelles d'une manière durable**, qui préserve le potentiel édaphique et hydrique, lutte contre le changement climatique et les pertes de biodiversité et respecte le bien-être animal. Dans ce contexte, il y a lieu de **reconnaître les efforts considérables déployés par le secteur primaire de l'UE** pour réduire au minimum l'incidence environnementale de ses activités et participer à la lutte contre le changement climatique.
- Les représentants des producteurs comme des consommateurs reconnaissent que **la définition de la durabilité doit également intégrer la faisabilité économique et sociale** : les autorités de l'UE doivent engager des discussions et **convenir avec tous les acteurs concernés du rythme auquel les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030 peuvent être atteints et réalisés**.
- **La recherche, l'innovation et la numérisation** constituent des moyens de développer un ensemble d'outils en faveur d'une production plus verte et doivent être soutenues aux niveaux national et européen.
- Les **accords commerciaux conclus par l'UE avec des pays tiers** doivent contenir une clause miroir, en vertu de laquelle les producteurs de ces pays (tant dans le secteur agricole que dans celui de la pêche) **sont soumis aux mêmes normes de production que ceux de l'UE**, de façon à garantir la compétitivité et des conditions de concurrence équitables.
- Le renforcement de la production locale et régionale permettra de combiner une production alimentaire bien équilibrée et une transformation alimentaire à faible empreinte carbone. **Le raccourcissement de la chaîne alimentaire** contribue également à réduire les coûts associés à cette dernière, rendant ainsi les **denrées alimentaires plus abordables pour les consommateurs**.

Recherche commune de solutions

- Chaque État membre de l'UE devrait replacer au cœur de ses principales politiques la valeur de l'alimentation. Ce sont les décisions des individus, des populations et de la société civile organisée qui détermineront la souveraineté alimentaire de l'Union. **Tous les citoyens de l'UE bénéficient d'une chaîne alimentaire équitable, saine, résiliente et durable**.
- L'avenir du secteur alimentaire dépendra de la **collaboration entre les différents acteurs, qu'il s'agisse des producteurs, détaillants, décideurs politiques, défenseurs de l'environnement ou organisations de consommateurs**, en vue de relever les nombreux défis et d'y apporter une réponse efficace. Des progrès sont encore nécessaires pour ce qui est d'**encourager davantage de femmes et de jeunes** à s'engager dans la production alimentaire.
- Il est également impératif de coopérer plus efficacement afin de garantir **des prix plus équitables et transparents tant pour les producteurs que pour les consommateurs**, ainsi que des salaires plus équitables, des subventions en faveur de l'adaptation au changement climatique, et des droits pour les travailleurs saisonniers.
- Il est essentiel **de soutenir l'éducation et d'élargir les connaissances** dès le plus jeune âge dans les écoles : les générations futures doivent savoir par qui, de quelle manière et à quel endroit sont produits les aliments et quels sont les autres acteurs, en aval de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, qui les acheminent jusqu'au domicile des consommateurs.

- Les autorités régionales, nationales et européennes doivent s'atteler à mettre en place des politiques alimentaires inclusives, **permettant même aux groupes les plus vulnérables de nos sociétés** de bénéficier de systèmes alimentaires durables et sains.
 - Il est également temps d'élaborer **une vision à long terme pour le secteur européen de la pêche**. Cette vision devrait s'appuyer sur les efforts européens existants en faveur de la biodiversité, d'une politique alimentaire durable, de la santé et du bien-être ainsi que de bonnes conditions de travail, et permettra à l'UE de s'engager à décarboner le secteur de la pêche en vue d'atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe et de mettre en œuvre le programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette vision doit également **placer les pêcheurs au centre de la politique de la pêche**, en recherchant un équilibre entre la préservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources halieutiques et la sécurité alimentaire.
 - Dans la perspective des prochaines élections au Parlement européen, la période actuelle se présente comme une période transitoire qui pourrait être utilisée pour **engager un dialogue avec tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire**, dans l'objectif d'élaborer un programme commun en matière de durabilité, de discuter du rythme de sa mise en œuvre et de mobiliser une combinaison de différents instruments, y compris le financement de sa mise en œuvre aux niveaux régional, national et européen.
 - Si l'on veut atteindre les objectifs fixés au niveau international en matière de changement climatique tout en répondant aux besoins alimentaires de nos populations, il est impératif de **développer rapidement les connaissances scientifiques nécessaires afin de mettre au point de nouveaux modes durables de production alimentaire**.
-